

<p style="text-align: center;">A.A.O.I.</p> <p style="text-align: center;">SAINTE-GENEVIEVE</p> <p style="text-align: center;">67BIS RUE DE L'ÉGLISE 95150 TAVERNY</p>	DEFINITION DE FONCTION	
	AIDE SOIGNANT / AMP JOUR	
Rédacteurs : LL	Validation : PG 26 /01/10	Nombre de Pages : 02

MISSION

Sous l'autorité de la Direction de l'Établissement, sous la responsabilité de l'IDE Coordinatrice, en lien avec l'infirmier(e) et dans le respect de ses instructions, des protocoles et des procédures applicables à ses activités (respect des règles d'hygiène, techniques de manipulations, prévention de la maltraitance ...) il(elle) assure le bien être et le confort des résidents dont il(elle) a la charge et participe dans son domaine de compétence au maintien des autonomies et à la prévention des aggravations ou des complications de l'état de santé de ceux-ci .

ACTIVITES

Aide à la personne

- Toilettes
- Habillage/déshabillage
- Aides à la mobilisation et aux déplacements,
- Aides à l'alimentation et à l'hydratation.
- Soins relationnels, stimulation et accompagnement

Préventions

- Surveillance cutanée et prévention des escarres,
- Prévention des chutes,
- Prévention des comportements d'isolement,
- Participation active aux transmissions mises en place.

Environnement du résident

- Réfection des lits, change complet selon protocoles en vigueur,
- Distribution des protections pour incontinence,
- Bonne tenue des placards et des armoires,
- Evacuation des éléments sales et/ou souillés (protocoles),
- Entretien du matériel mis à disposition,
- Travaux d'entretien ménager en rapport direct avec le résident (lit et ses accessoires, table, fauteuil, appareillages médicaux ...),
- Distribution des repas selon protocoles en vigueur,
- Participation aux animations mises en place,
- Distribution et aide à l'administration des médicaments.

Elle participe en collaboration avec l'infirmier(e), aux soins et à la surveillance des patients : cette participation est destinée à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne, dont l'aide à la prise de médicaments.

ENVIRONNEMENT

Intervient au plus près des résidents dont il (elle) a la charge :

- Soit en unité de vie,
- Soit au sein de l'établissement
- En salle à manger
- Dans les différents lieux de vie où peuvent se trouver les résidents
- A l'extérieur dans le cadre de sorties par exemple

RELATIONS PROFESSIONNELLES

L'aide soignant(e) est en relation avec :

- Les autres membres de l'équipe soignante,
- Les équipes d'entretien,
- L'IDE coordinatrice et les infirmier(e)s de l'établissement,
- Les équipes de restauration
- Il (elle) participe aux réunions avec le médecin coordonnateur et le psychologue

Il(Elle) est également en relation avec :

- Les intervenants extérieurs
- Les familles des résidents

SAVOIR ETRE / SAVOIR FAIRE

- Il(elle) est toujours propre et soigné(e),
- Il(elle) est souriant(e),
- Il(elle) est réactif(ve) et efficace,
- Il(elle) est observateur(trice) et disponible,
- Il(elle) se conforme à des règles et des normes d'hygiène strictes et précises (protocoles et procédures dont le classeur est disponible à l'infirmierie),
- Il(elle) sait travailler en équipe,
- Il(elle) respecte les règles de confidentialité et de secret professionnel.

DIPLOME / FORMATION

Diplôme professionnel d'aide-soignant ou tout équivalent validé
Diplôme Aide Médico-Psychologique

REFERENCES DANS LA CONVENTION COLLECTIVE C.C.N.51

Filière soignante / Regroupement : auxiliaires de soins

VISA DU SALARIE

Nom :	Prénom :
Fonction :	Date :
Signature :	